



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

négociations

Question écrite n° 14889

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le récent rapport du Conseil économique et social portant sur l'état de la conjoncture au 1er semestre 1998. Selon ce rapport, depuis l'accord de septembre 1995 instituant l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), l'activité contractuelle fonctionnerait au ralenti. Le rapport montre que la situation en matière de dialogue social apparaît, actuellement, singulièrement bloquée, notamment après l'annonce le 10 octobre dernier, du projet de loi sur les trente-cinq heures. Il lui demande quelles conclusions il entend tirer de ces éléments.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14889

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2941